



COMMISSIONS DU CONSEIL DE QUARTIER DE BELLEVILLE

- COMMISSION COMMUNICATION 1^{er} lundi de chaque mois
contactez-nous à : communication.cqbelleville@gmail.com
- CONSEIL DE QUARTIER 1^{er} jeudi du mois
contactez-nous à : communication.cqbelleville@gmail.com
- COMMISSION CADRE DE VIE 3^e jeudi de chaque mois
contactez-nous à : cadrevie.belleville@gmail.com
- COMMISSION CULTURE 2^e lundi de chaque mois
contactez-nous à : culture.belleville@gmail.com
- JOURNÉES DE L'ARTISANAT : artisanat.belleville@gmail.com
- CONTACTEZ-NOUS À : conseil.belleville@gmail.com
Facebook : <https://www.facebook.com/belleville20>
blog : <https://belleville20.wordpress.com/>

AUTOMNE
2024

BELLEVILLE NOTRE QUARTIER JOURNAL DU CONSEIL DE QUARTIER

ÉDITO > En cette année olympique la France et Paris ont été à l'honneur et ont vécu un été rive sur les sports et les performances des athlètes et para-athlètes. Plus intimement mais tellement essentiel pour la vie des quartiers, les habitant.es et les associations organisent leurs événements sportifs nourris par l'éducation populaire et l'inclusion. La CAN en juillet et la Championne Ligue en septembre ont embrasé les T.E.P. L'activité physique au quotidien est également le moteur des associations du centre Nakache. Cette solidarité est au cœur de l'expérimentation de la Caisse alimentaire solidaire qui se construit actuellement avec les habitant.es du 20^e. Notre quartier est à la fois un lieu d'expérimentation écologique dans le cadre du projet européen mené par l'agence parisienne du climat mais aussi au quotidien par le réemploi orchestré par la Ressourcerie. Et n'oublions pas que Belleville est aussi une fête, le désormais incontournable festival Septembre Indien nous a encore enchantés en septembre.



Une CAN à Belleville pour célébrer la diversité

Depuis plus d'un demi-siècle l'Afrique organise sa coupe des nations, sa CAN. Ces dernières années les pays vainqueurs de cette compétition ont été le Nigéria, l'Égypte, le Sénégal, le Cameroun et l'Algérie. Depuis quelques années, des répliques de la CAN se sont organisées aux quatre coins de l'Île de France à Evry¹, à Aulnay, à Argenteuil, et également à Paris à la Goutte d'Or².

Depuis 2019, la CAN des quartiers de France, rebaptisée coupe nationale des quartiers depuis 2022, connaît un franc succès avec notamment une diffusion télé de la finale³. A Belleville, on aime les défis et les jeunes du quartier se sont auto-organisés pour organiser leur CAN, celle de Belleville. Ils se sont inspirés de l'expérience de leurs aînés de Pazapas qui depuis 15 ans organisent « Belleville en



Vrai », événement annuel sportif et culturel qui rencontre un franc succès bien au-delà du quartier.

La 1^{re} édition de la CAN s'est rapidement montée autour de six personnes : recherche d'un terrain et demande



QU'EST-CE QU'UN CONSEIL DE QUARTIER

Les conseils de quartier sont des lieux privilégiés de la démocratie, un espace de concertation avec les habitant.es et d'interpellation des pouvoirs publics. Dans le 20^e ils sont régis par une charte votée au conseil d'arrondissement.

Les membres du conseil participent à l'animation du quartier en soutien aux associations et les réunions périodiques sont des lieux de débats et de délibérations. A Belleville, les réunions sont ouvertes à toutes et à tous.

Pour que des équipements et des réalisations concrètes voient le jour, pour se rencontrer et parler : Impliquez-vous dans votre quartier !

REJOIGNEZ LE CONSEIL DE QUARTIER BELLEVILLE ET SES COMMISSIONS

(communication, culture, cadre de vie : solidarité et l'espace public (la propreté, la voirie et les espaces verts) !



ce qui avait été prêté la première année et en fournissant également des maillots floqué au pays des équipes participantes. L'atelier de sérigraphie pour le flocage a été réalisé par l'équipe d'organisation accompagnée par un designer du quartier. Le logo de la CAN est également une « fabrication maison ». Quinze équipes ont participé à l'édition 2024. La compétition s'est étalée sur presque six semaines, débordant largement le calendrier initial, principalement causée par les intempéries mais aussi par la fermeture du TEP le jour prévu pour la finale qui a enfin pu se tenir le mardi 9 juillet, soit 6 semaines après l'ouverture.

Le Mali l'a, à nouveau emporté, lors d'une finale très disputée face à la Côte d'Ivoire qui a vu un de ses joueurs être élu meilleur joueur du tournoi.



Un rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine. Le Collectif Belleville va se retrouver dès octobre, pour se structurer et développer sa CAN ; il envisage d'imposer la mixité aux équipes, de déplacer le tournoi dans le 20^e et ambitionne d'attirer plus largement des joueurs et du public au-delà du quartier de Belleville, en s'appuyant sur l'important tissu associatif de l'est parisien.

Rendez-vous en juin 2025 pour la prochaine édition

1. Streetpress : Evry, l'autre CAN : <https://www.streetpress.com/sujet/1563356698-evry-l-autre-can-le-documentaire>
2. SoFoot : la CAN de la Goutte d'Or - <https://www.sofoot.com/articles/la-can-de-goutte-dor-du-foot-pour-rassembler-france-des-quartiers>
3. <https://information.tv5monde.com/sport/football-la-can-des-quartiers-de-creteil-devient-nationale-560491>

Belleville Championne Ligue – Le foot féminin inclusif

L'association PanamPride est un club de football 100% inclusif qui lutte contre les discriminations. Ses membres revendiquent la richesse de la diversité, orientation sexuelle, genre, âge, religion ou couleur de peau. Le club participe aux championnats de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT) qui promeut le sport et l'éducation populaire. Depuis 4 ans d'avril à septembre, l'association PanamPride anime tous les samedis après-midi des ateliers de football au Terrain d'Education Physique (TEP) du square Alexandre Luquet pour les filles de 6 à 14 ans. Ces ateliers ont pour objectif de favoriser la présence des filles sur les terrains publics. Ils sont encadrés par les joueuses du club. Le centre socio-culturel Archipéla assure la coordination des ateliers avec le quartier. Cette opération est accompagnée par la Ville de Paris dans le cadre du dispositif « Paris + Sportive ». Chaque année PanamPride clôture ses ateliers par un tournoi fin septembre au square Luquet. Cette année, les jeunes joueuses ont préparé cet événement à la Villa Belleville en sérigraphiant leur maillot et en fabriquant les médailles et coupes à l'atelier de céramique. Lors de cette journée, plusieurs ateliers ont été proposés, un pour la fabrication de fanion en sérigraphie par Villa Belleville et un de tennis-ballon mixte par les étudiantes designeuses des Ateliers Football Club. Cette journée festive associe également le sport, de la musique avec un DJ et des échanges autour d'un repas. Le tournoi où les jeunes filles montrent leurs qualités de joueuses est le clou de cette journée qui se termine par la remise des trophées où chacun.e partage l'émotion des « vainqueuses », des perdantes, des familles et des organisatrices.



© Julie HUSTACHE

TROISIÈME
ÉDITION

Le festival Septembre Indien a encore grandi !

Chaque année depuis la première édition, le festival Septembre Indien ajoute des moments de convivialité. Et c'était encore le cas pour cette troisième édition !

Tout avait commencé le mercredi 18 septembre avec une rencontre avec l'équipe du festival à la bibliothèque Couronnes sous la houlette de Pascal Genest, responsable de la discothèque.

Et avec une intervention musicale en acoustique de trois artistes programmés cette année : Samarah, les Belleville Birds et Ditto.

Puis le traditionnel Before au Lou Pascalou le même jour avec de nouveau Ditto qui a fait retentir des notes de jazz dans une ambiance décontractée. Le jeudi 19 septembre, c'était le moment pour les anciens ! Une nouveauté qui a une grande importance pour l'équipe...

« L'an dernier, nous avons fait venir le samedi une dizaine de résidents de l'EHPAD les Airelles. Ça n'avait pas été simple, trop de contraintes pour des personnes d'un certain âge.

Aussi, cette année, nous avons programmé un après-midi musical à l'EHPAD les Airelles avec une dizaine de résidents d'un EHPAD voisin. Et c'est quelque chose qui nous tenait à cœur : partager un moment en musique avec nos anciens », nous dit Erwin, un des organisateurs.

Une réussite ! Une centaine de résidents devant les performances de Gaëtan à l'orgue de barbarie, du duo de chansons françaises les NousDeux et un karaoké emmené par Laurent au piano et Jean à la contrebasse. Ça a frappé des mains et... ça a même chanté !

Le vendredi, c'était la journée de montage avec l'intervention technique au son des élèves de l'ENS Louis-Lumière et du BTS Audiovisuel Jacques-Prévert de Boulogne.

Une vingtaine de bénévoles s'activait aussi de bon matin pour monter les trois scènes autour de la place Maurice Chevalier.

« Cette année, nous avons eu la chance de rencontrer Érik, un prestataire, à un moment où on voulait que les scènes prennent une allure plus professionnelle. C'est bien plus qu'un prestataire, c'est un atout pour le festival. Il nous apporte son expérience » nous dit Christophe, un des organisateurs.



Et effectivement, à vue d'œil, c'est une autre dimension... Sur les coups de 23 h, tout était prêt pour les deux journées festives du samedi et du dimanche ! Même la météo s'était arrangée pour laisser toute la place à la musique.

Le samedi, ce ne sont pas moins de seize groupes qui allaient enchaîner de midi à (plus de) minuit ! Et il y en avait pour tous les goûts. Le public pouvait aller d'une scène à l'autre. Trois scènes quand même ! Un vrai festival...

Avec un stand pour les enfants, un stand maquillage, des stands pour manger, la buvette du festival, des stands de créateurs, les dessins des élèves de l'école Etienne Dolet qui avaient décliné l'affiche à leurs façons... Le tout dans une ambiance festive digne du village de Ménilmontant. Et dimanche, rebelote ! De 14h à 19h. Avec cette fois, six groupes dont la fameuse section Hip Hop du collège Colette Besson.

Le mot de la fin pour Anne Laure, une des organisatrices. **« Nous tenons à remercier les artistes qui jouent tous gracieusement. Sans eux, pas de festival. Un Grand Merci aussi à tous les bénévoles, une petite centaine. On va souffler un peu et on sait qu'on reviendra encore pour un quatrième Septembre Indien encore plus grand mais avec ce qui fait notre succès : un accès gratuit aux concerts et penser au plaisir du public en premier ».**

Les quelques 6000 personnes qui se sont succédés pour cette troisième édition ont déjà noté le rendez-vous : **septembre indien 2025.**

Bruno Duron, co-fondateur et co-organisateur du Festival Septembre Indien



Les foyers de travailleurs se mobilisent régulièrement pour défendre leurs droits et leur dignité. Les résidents demandent le statut de locataire qui ne leurs est toujours pas reconnu. Les délégués du foyer Bisson portent également cette revendication mais font aussi pression sur leur gestionnaire, Coallia, pour qu'il réalise les travaux de réparation et d'entretien que la mission, confiée par l'Etat, exige. Pour mener cette lutte le Foyer Bisson s'appuie sur son histoire, sur ses soutiens et peut compter sur la solidarité du quartier qui lui a permis de gagner ses combats dans le passé.

Début des mobilisations pour sortir de l'habitat insalubre

En 1966, 400 travailleurs venant de Mauritanie, du Sénégal ou du Mali, français ou régularisés, travailleurs à Paris, « logent » dans une usine désaffectée, au 15, rue Bisson, dans des conditions épouvantables (dortoirs sur occupés - cave et cour intérieure insalubres) ; un collectif de soutien aux résidents regroupant des voisin-es, des associations et organisations de toute nature se constitue pour accompagner l'action des résidents en grève de loyers pour obtenir la création d'un nouveau foyer dans le quartier ; de nombreuses actions et démarches sont menées auprès de la municipalité dirigée alors par Jacques Chirac. C'est plus de 5 ans après, que le terrain dont la Ville est propriétaire est reconnu d'utilité publique. L'immeuble est alors démoli pour la construction d'un bâtiment neuf pour le foyer. Les résidents expulsés sont relogés par le Bureau d'Aide Sociale (B.A.S.) dans des foyers de transit préfabriqués et provisoires sans travaux d'assainissement, dont un Porte des Lilas pour les plus proches. Cette situation entraînera en 1975 des grèves de loyers et une procédure judiciaire. Le collectif de soutien s'associe aux travailleurs pour s'opposer aux expulsions et pour demander le statut de locataire.

Avec un nouveau bâtiment, les résidents s'organisent

Après encore 5 ans de travaux, le foyer neuf est ouvert en janvier 1978 géré par le B.A.S. de la Ville de Paris. Il comprend une majorité de petites chambres individuelles, quelques chambres collectives, avec l'équipement sanitaire collectif à chaque étage. Une grande cuisine collective avec l'équipement nécessaire est à tous les étages, celle du premier faisant fonction de cantine collective tenue par quelques femmes. Dans le hall d'entrée des petits commerces sont installés dont un coiffeur. Outre le local du gardien, le rez-de-chaussée comporte 3 salles communes dont une grande et le sous-sol une salle de prières.

Les résidents ont laissé leur famille au pays et travaillent pour la plupart dans les services de la Ville (voirie, nettoyage...) ; ils sont intégrés à la vie administrative, commerciale, amicale du quartier où ils ont tissé des liens avec le tissu urbain. Pour être reconnus « interlocuteurs » auprès notamment de la Ville, ils se constituent en association.



*Une longue histoire
de participation citoyenne,
toujours d'actualité*

Un contexte de revendications pour les droits des étrangers

De nombreuses d'actions sur le droit des migrants se développent dans le quartier dans les années 70 et 80 suite à des décisions gouvernementales : grève de la faim en 1973 de 56 travailleurs tunisiens à la crypte de ND de la Croix de Ménilmontant, nouvelles expulsions de travailleurs migrants de la part de divers « marchands de sommeil » des 20^e et 11^e arrondissements suivies d'interventions policières au nouveau foyer de travailleurs migrants de la rue du Retrait ouvert dans d'anciens locaux industriels. Certaines actions ont eu un retentissement national : « Marche nationale pour l'égalité et contre le racisme » en 1983, « Convergences pour l'égalité » en 1984 portée par le Relais Ménilmontant au 85 bis rue de Ménilmontant, pour la carte d'identité d'immigré de 10 ans renouvelable. Entre 1995 et 2000 de nombreuses mobilisations revendiquent le «Droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers aux élections municipales».

Le foyer Bisson à nouveau en lutte

A Bisson, 8 ans après, en 1986, la Ville veut démolir ce nouveau foyer, promettant des relogements ! Diverses raisons conduisent les résidents à refuser ce projet dont la volonté de rester à Belleville ; en lien avec le Comité de soutien renforcé, de nombreuses actions sont entreprises (manifestation-pétitions...) et est lancée une action juridique (jusqu'au Conseil d'Etat) qui donnera raison aux résidents contre le permis de démolir, contre les expulsions et pour le maintien



entretenir le foyer mais restent dans l'impossibilité de réaliser des gros travaux pour lutter contre l'usure du bâtiment. Dans les années 90, le Collectif de soutien avec les associations L'ASTI, le Ménilmuche, puis avec d'autres maintiennent leurs liens avec tous les foyers du 20^e qui accueillent régulièrement la population voisine (rencontres, cinémas, portes ouvertes, cours de langue, cuisine...).

Encore une réhabilitation, résistance à la « résidentialisation »

En 1995, une nouvelle municipalité est élue dans le 20^e, mais l'Hôtel de Ville reste politiquement inchangé. Des actions et études sont relancées et c'est à partir de 2001 qu'une réhabilitation par la RIVP sera décidée puis concertée avec les résidents et le comité de soutien à travers de nombreuses réunions : elle aboutira à une réhabilitation en 2003 et une gestion par l'AFTAM (Association pour la Formation des Travailleurs Africains et Malgaches) financée par les deniers publics (Etat, collectivités territoriales, établissements publics). Mais il y aura de nombreuses malfaçons et une insuffisance notoire d'entretien régulier par le gestionnaire. La politique de réhabilitation des foyers de travailleurs migrants sera inscrite dans la nouvelle structure de «résidences sociales» de 2006. Dans ce dispositif le logement n'est accordé que pour période provisoire sans reconnaissance du « statut de locataire » où « l'occupant » verse une redevance. Il prévoit également la suppression des lieux collectifs. Cela s'accompagne de la réticence des gestionnaires à reconnaître les délégués des résidents et à interdire l'accueil dans son logement. Situation ancienne mais toujours d'actualité au foyer Bisson.

du gros-œuvre toujours solide. L'entretien régulier par le B.A.S gérant du foyer est totalement négligé ; les résidents s'organisent alors en autogestion pour l'assurer et ce durant plusieurs années. C'est en 1991, qu'un accord est trouvé entre : les comités de résidents et de soutien, le Fond d'Action Sociale (F.A.S.) pour le financement et l'Association pour l'Aide aux travailleurs africains (ASSOTRAF) pour reprendre la gestion suite au BAS mais la Ville s'y oppose. La situation est bloquée, l'auto-gestion des résidents continue à

1. Voir les 3 affiches sérigraphées de 1968
2. Voir dans la revue *Hommes et Migrations* « Les résidents africains du Foyer Bisson aiment leur quartier » ou en ligne : https://www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_1993_num_1168_1_2070
3. La municipalité 20^e crée en 1995 les Conseils de quartier : ceux de Belleville et Amandiers ont accueilli et soutenu les résidents des foyers de leur secteur ainsi que les nouvelles structures participatives dont le « Conseil parisien de la Citoyenneté des parisiens non-communautaires ».
4. L'AFTAM créée par St éphane Hessel est devenue Coallia en 2018



UN LIEU QUI NOUS VA BIEN

Inaugurée le 25 novembre 2017, il y a près de 7 ans au 46 - 50 rue des Rigoles, le bouche à oreille a bien fonctionné. La structure est pérenne. C'est une association de quartier qui l'a initié et qui la gère en partenariat avec la Mairie de Paris, la Mairie du XX^e, le SYCTOM et le REFER. Elle est locataire de Paris Habitat. C'est un plein acteur de l'économie sociale et solidaire.

La ressourcerie collecte tout type de dons sans écramer (sauf literie et produits chimiques) dans le but d'augmenter la réutilisation et le réemploi. 60% des dons sont vendus en boutique solidaire. Le reste part dans les filières de recyclage appropriées (éco-organismes et déchetterie) ou est donné à d'autres associations (Armée du salut, Secours populaire, Copain...).

L'ensemble de l'équipe est mobilisé sur les opérations de collecte, de tri, de valorisation et de vente.

Ce qui est donné par les habitants est pesé (1,2 tonnes en moyenne par jour du jeudi au samedi) et va alimenter chaque rayon de la boutique à savoir papeterie, mercerie, textile, accessoires de mode, livres, support médias, jouets et jeux, vaisselle, bibelots, quincaillerie, sport, accessoires animaux, matériel électrique et électronique, puériculture et mobilier. La ressourcerie encourage les habitants à donner plutôt qu'à jeter ou à faire dormir les objets à la cave. L'association collecte à domicile tous les mardis sur RDV pris par mail ou à la boutique. Environ 60 % de la surface du local sert au tri, à la valorisation, la réparation et au stockage des objets collectés. Le reste c'est la boutique où l'on se presse trois longues après-midis par semaine.

La ressourcerie assure des petits prix, voire très petits, qui n'ont pas changé depuis l'ouverture. Cela assure une grande partie des ressources financières de la structure et permet notamment de payer le loyer du local et d'employer 15 salariés (13,5 en équivalent temps plein). Il y a 7 ans, cela avait démarré avec un salarié.

Dans les différents ateliers, on s'attache à prolonger la vie de l'objet, à valoriser les dons collectés (tri, rangement, mise en rayon...), à réutiliser les pièces détachées voire pratiquer l'upcycling ou surcyclage en construisant de nouveaux objets à partir de ces matériaux. Pour l'association le projet est d'ouvrir cette activité au public avec des ateliers de réparation et de création.

Un peu de patience, la concrétisation va venir.

L'équipe qui vous reçoit est enthousiaste.

Seul irritant, le rangement de la boutique après sa fermeture à 18 heures, notamment des vêtements.

A nous visiteurs de ne pas tout laisser en plan.



**LONGUE VIE
À LA RESSOURCE
DE BELLEVILLE**

De 2021 à 2023 l'agence parisienne du climat (APC), en charge de la mise en œuvre du plan climat parisien, a mis en place un dispositif, l'écogestionnaire de quartier, dans trois quartiers «pilotes» dont le bas-Belleville. Ce dispositif ne semble pas avoir eu d'impact concret à la vue des enjeux établis (voir le bilan sur le site de l'APC). Cette année, l'APC porte le projet européen GINGER avec l'objectif de mobiliser des acteurs pour la transition écologique dans le bas-Belleville.

Pour démarrer ce projet, Mathilde Chantepie-Pujol a réalisé des entretiens dans le quartier afin d'identifier des solutions adaptées aux spécificités du quartier.

Bas-Belleville, portrait d'un quartier en évolution

En sollicitant les répondants et répondantes sur leurs ressentis vis à vis du quartier à la quasi-unanimité, tous et toutes ont exprimé un fort attachement à Belleville. Le quartier est fortement apprécié pour sa mixité et diversité, son dynamisme mais aussi la solidarité entretenue par sa forte vie associative. En effet, de nombreuses associations œuvrent aujourd'hui pour renforcer la cohésion sociale et apporter des solutions concrètes aux défis du quartier. Elles interviennent dans divers domaines tels que l'accompagnement aux droits, les initiatives culturelles, sportives, et écologiques, ainsi que l'entraide, notamment en soutenant la jeunesse et les personnes âgées.

« Je vois beaucoup de solidarité aussi et beaucoup de vie associative. Par exemple j'ai beaucoup été soutenue dans mon quartier et c'est grâce à ça que j'ai pu réaliser mes projets. »

Habitante du quartier

Bien que de nombreux répondants expriment une satisfaction quant à leur qualité de vie, certains sujets reviennent fréquemment lors des discussions. La saleté est l'un de ces problèmes récurrents, alimentant un sentiment de négligence à l'égard du quartier. Les répondants expriment également des inquiétudes quant à l'évolution vers une plus grande gentrification ainsi qu'à la privatisation croissante des espaces communs, souvent justifiée au nom de la sécurité.

Construire la transition ensemble

Face à ces défis, une conscience environnementale se développe parmi les répondants, avec une volonté d'adopter des comportements plus durables au quotidien, que ce soit dans leur consommation énergétique, la gestion des déchets, ou leurs choix alimentaires. Cependant ils révèlent aussi les différentes limites et obstacles qui peuvent freiner leurs démarches : tels que le manque d'espace pour porter des projets de végétalisation par exemple, l'enjeu financier pour soutenir certains comportements plus vertueux comme consommer bio ou prendre le train.

Participer à la transition écologique implique aussi selon eux de répondre à des défis structurels plus larges et vastes : comment agir de manière durable lorsque la société incite souvent à faire l'inverse ? Ces freins compliquent parfois la mise en place de changements à l'échelle individuelle et collective. Toutefois la volonté de s'engager ensemble dans des actions écologiques a émergé à plusieurs reprises lors des échanges.

« C'est par la création de liens que cela _la transition écologique_ peut se faire, l'action collective à l'échelle locale. [...] C'est ça qui pourrait être sympa, par exemple avoir un jardin partagé entre voisins. Ce serait un lieu de mélange social avec des réunions et rencontres à l'échelle du quartier. »

Habitante du quartier

Face au désemparement et l'impuissance qui peuvent être ressentis face à des défis globaux, plusieurs répondants ont exprimé leur volonté d'agir sur le local. Ils proposent de faire davantage de sensibilisation, de donner des outils et des ressources aux habitants, et de mettre en valeur les petites actions écologiques de chacun pour encourager des dynamiques vertueuses.

« Il faudrait faire de la sensibilisation au plus proche des gens : dans la rue, lors des événements, des fêtes de quartier, dans les écoles, les logements et même au travail. »
« Il faut raviver notre fierté à agir pour l'environnement et pour notre quartier, être fier de l'entretenir et donner envie de s'en occuper. Propager cette valeur pour encourager un comportement durable. »

Habitants

Il est encourageant de constater qu'il existe de nombreuses dynamiques collectives dans le quartier, témoignant d'une volonté d'agir, ainsi que déjà de nombreuses idées pour son avenir. La création d'espaces de dialogue et de cohésion, notamment, pourraient amener à développer des solutions concrètes et inclusives en permettant de promouvoir des changements positifs dans le quartier. C'est ce type de démarche que souhaite encourager le projet GINGER. Il s'inscrit dans une logique de construction entre habitants, associations locales et acteurs institutionnels ; tout en cherchant à renforcer ces initiatives en apportant des outils, des ressources et un cadre favorisant la participation de toutes et tous.

Mathilde.chantepie-pujol@apc-paris.com

En juin et en septembre 2024 se sont tenues à la Flèche d'Or deux réunions sur la Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA) dans le 20^e arrondissement.

La sociologue et chercheuse Bénédicte Bonzi, qui a travaillé sur la question du droit à l'alimentation, était présente à ces rencontres. En plus de la Mairie du 20^e, plusieurs structures se sont impliquées dans la mise en place de la Caisse Alimentaire Solidaire : la Caisse des Écoles du 20^e, Kelbongoo, La Flèche d'Or, Les 400 Coop, Saveurs en Partage, Vivres et Vrac.

La Caisse Alimentaire Solidaire repose sur trois principes : la cotisation sociale, l'universalité des droits, et le conventionnement sur la base de décisions démocratiques.

Dans le 20^e, l'expérimentation de la Caisse Alimentaire Solidaire avait été validée par un vote des habitants le 4 février 2024, à 81,86% des suffrages exprimés. Son organisation repose sur des comités qui seront mis en place en octobre et en novembre 2024 :

» le comité citoyen, qui est chargé de la mise en place de la charte, de l'évaluation des besoins, et du conventionnement des produits et des magasins,

- » le comité opérationnel, qui doit résoudre les problèmes concrets (relations avec les commerçants et agriculteurs conventionnés et les structures d'utilité sociale, transferts d'argent et moyens de paiement...),
- » le comité scientifique : qui travaille sur la recherche de solutions techniques,
- » le comité institutionnel, qui réunit tous les acteurs institutionnels engagés dans la mise en place de la caisse, en particulier les financeurs (Ville, Région, Agence Régionale de Santé, CAF, mutuelles, fondations...),
- » le comité local de l'alimentation, qui doit organiser le travail de tous les comités, et trancher les éventuels conflits.

TROIS QUESTIONS À LILA DJELLALI

Lila Djellali est déléguée à la mairie du 20^e, en charge de l'économie sociale et solidaire.

Est-ce que le budget de la Caisse Alimentaire Solidaire du 20^e est fixé ?

Pour le lancement de la caisse locale alimentaire, nous avons obtenu par la niche écolo, un budget de préfiguration.

Il s'agit aussi de se doter de la possibilité d'avoir de l'ingénierie et des ressources humaines pour mettre en place la démocratie alimentaire et l'outil de la caisse locale. La démocratie alimentaire, pour et par les habitant-es, consiste à créer la charte et le conventionnement des produits et des commerces de proximités, puis un budget d'amorçage de la caisse qui se lancera entre septembre et octobre.

Il faut durant quelques mois tester la caisse un certain nombre d'habitant-es. Nous avons un budget pour 100 personnes.

Mais on peut en avoir plus si des habitant-es qui ont la possibilité de « sur-cotiser », permettant ainsi de faire adhérer des cotisants qui ne peuvent pas sur-cotiser.

Est-ce que les usagers seront choisis de la même manière que Montpellier (tirage au sort parmi les volontaires) ?

Nous sommes en train de traiter ces questions-là, que nous mettrons en discussion lors de la réunion de lancement du comité démocratique.

Ce qui est certain, c'est que cela sera au volontariat. Nous avons aussi des structures de l'économie sociale et solidaire sur l'accès à une alimentation durable, ainsi que des structures d'aides alimentaire qui sont très engagées dans notre territoire et sont au plus proche des habitant-es.

Elles joueront un rôle important pour nous permettre de faire connaître la caisse locale.

Comment sera recruté le comité qui va diriger la Caisse ?

La caisse locale aura plusieurs comités :

- comité local de l'alimentation : qui représentera tous les comités,
- comité démocratique : qui permettra la mise en place de la charte, de l'évaluation des besoins, et du conventionnement des produits et des magasins,
- comité opérationnel : qui permettra de travailler sur les transferts d'argent et sur l'outil de la caisse,
- comité scientifique : qui permettra de travailler sur de la recherche action,
- comité institutionnel : qui permettra de réunir tous les échelons institutionnelles engagés dans la mise en place de la caisse.



À partir de décembre 2024, les personnes volontaires pour intégrer la Caisse Alimentaire Solidaire sur la base d'une cotisation due 100 à 150 € seront recrutées. Elles seront au moins 150.

Pourquoi tant de précipitation pour faire disparaître la salle de danse ?

Dans notre précédent numéro, nous avons décrit la situation très précaire des associations proposant des pratiques pluridisciplinaires au centre Nakache suite à la décision de la Mairie du 20^e de supprimer la salle de danse dans laquelle ces associations proposaient des activités à un public souvent sénior et appréciant l'ambiance du centre et sa proximité avec lieu d'habitation.



La salle de danse au confort plébiscité par la totalité des associations et de leurs pratiquants serait démolie pour que l'AJA Paris 20 puisse agrandir « son » dojo pour développer ses projets d'activités de judo auprès des scolaires du quartier. Depuis, poussé.es par la mobilisation du quartier, les conseils d'arrondissement et de Paris ont débattu de ce projet.

Face à des contradictions révélées lors des différentes séances des conseils de mai et de juin, le Collectif constitué par les associations et leurs adhérent.es n'a pas lâché ses sollicitations auprès des élu.es.

Cela a permis de remettre en cause plusieurs affirmations de la Mairie :

- » que ce soit l'impératif annoncé pour le démarrage du projet de l'AJA Paris en septembre alors qu'aucuns travaux ne sont programmés,
- » que ce soit le nombre d'élèves des établissements scolaires du quartier (« mobiliser 700 élèves ») alors que seul un collège supplémentaire est concerné par le projet,
- » que ce soit l'urgence d'engager les travaux sous peine de perdre les 4,5 millions de subvention alors que seul l'apport de la Fédération de Judo de 100k€ dans le cadre du dispositif 1000 dojos serait concerné.

Mais alors pourquoi malgré tous ces arguments, la Mairie continue de vouloir détruire cette salle de danse alors qu'elle pourrait attendre que le projet de l'AJA Paris 20 se concrétise réellement et puisse être accueilli lorsque les travaux du 3^e étage offriront un dojo agrandi, proposition suggérée par le vœu voté en juin au conseil d'arrondissement.

La promesse du Maire que « rien ne se passerait avant que toutes les associations ne soient relogées dans les mêmes conditions » n'est pas tenue. Les associations ont été contraintes d'accepter les propositions de la Ville de proposer leurs pratiques porte des Lilas, porte de Bagnolet ou porte de Pantin, parfois sur des créneaux horaires différents et souvent dans des conditions inadaptées.

Début septembre, les associations de danse, après une première semaine de séances, ont alerté sur l'impossibilité de poursuivre leurs activités dans ces nouveaux lieux, les conditions de pratique étant inconfortables. Les associations installées à l'école Ramponeau, réquisitionnée en urgence durant l'été, ont témoigné des mauvaises conditions d'hygiène et également de sécurité que ce soit sous le préau ou dans le réfectoire.

Le conseil d'arrondissement de septembre, malgré la reformulation des questions déjà posées en juin n'a pas trouvé, plus qu'avant l'été le chemin de la sagesse. L'élú au sport a encore soutenu qu'aucune autorisation n'était nécessaire pour agrandir le dojo, alors que pour justifier le non-démarrage des travaux il répond « être en attente de la validation du Bureau de contrôle ». Il balaie également la situation des associations mal relogées en affirmant que « c'est arrangé ». On assiste à un sketch dont les associations sont les victimes.

Contrairement aux annonces de la Mairie en juin, les travaux n'ont pas été réalisés durant l'été. La salle de danse est encore opérationnelle. Il est urgent que la Mairie applique le vœu de moratoire, réintègre les associations dans la salle de danse et revienne au projet initial de transformer le solarium du 3^e étage en salle de pratique. Cela permettrait aux associations aux finances fragiles de poursuivre ses activités au centre Nakache auprès d'un public fidèle mais réticent à pratiquer dans des conditions inconfortables ne garantissant pas toute la sécurité attendue. Et permettrait également de faire des économies pour les finances de la Ville, comme l'a souligné un élu.

